

Bulle d'AIRE

L'heure du bilan...

Pour la 2ème année consécutive, c'est dans la salle Martin Luther King à Poitiers que nos amis protestants ont accueilli les participants à l'Assemblée Générale de l'Association A.I.R.E. qui s'est tenue le 24 mai 2022.

Sur grand écran, une trentaine de personnes ont pu suivre l'activité toujours intense de l'Association, commentée par Marie-Anne, présidente, par Brigitte secrétaire, qui a mentionné le rôle très important de notre salariée de service social, absente pour cette A.G. et par Marie-Annick trésorière, qui a aussi parlé de l'hébergement proposé aux familles.

L'année 2021 fut encore marquée par la crise sanitaire, mais c'est avec satisfaction que nous avons pu continuer l'accueil des familles et reprendre certaines activités, notamment l'accompagnement des enfants au parloir et les ateliers en détention, et ce en respect des règles sanitaires imposées.

La participation de A.I.R.E. aux journées des Associations de Poitiers et de Vivonne, ainsi qu'au forum du bénévolat au Futuroscope a permis le recrutement de 6 bénévoles. C'est donc avec une équipe renouvelée que l'Association poursuit sa mission et porte de nouveaux projets pour l'année 2022 : refonte du site internet, interventions dans le milieu scolaire pour faire connaître le rôle de l'Association et déconstruire les idées fausses concernant le milieu carcéral, rencontre avec les personnes détenues au quartier arrivants pour favoriser le maintien du lien familial, etc.

Nos financeurs et nos partenaires, présents ou représentés, ont été chaleureusement remerciés, car leur contribution témoigne de l'intérêt qu'ils portent à l'Association. Année après année, les bonnes relations entretenues avec l'Administration Pénitentiaire et les salariées de notre partenaire privé le GEPSA favorisent le bien-vivre ensemble, et ce pour offrir aux familles le meilleur accueil possible. Nul doute que l'Association a encore de belles années à vivre, et nous pouvons espérer, comme le disait Victor HUGO que « Les plus belles années d'une vie sont celles qu'on n'a pas encore vécues. »

E.P.



Photos parloir

Après deux années d'interruption pour cause de pandémie, l'association a de nouveau proposé des séances de photos au parloir. Fin avril, plusieurs familles ont ainsi pris la pose avec leur proche

détenu devant un joli décor réalisé par une bénévole de AIRE. Un beau moment d'émotion pour beaucoup...

De nouvelles séances seront probablement organisées en fin d'année.

Préparer son retour à la liberté

La Ferme de l'Air libre, à Lusignan, est une structure d'insertion qui accueille et accompagne des personnes détenues en fin de peine en placement extérieur. Elle peut accueillir jusqu'à 8 résidents, pour une durée de 6 à 18 mois. L'activité principale proposée aux personnes accueillies est le maraîchage biologique. Grâce à cette activité rémunérée (un contrat de travail est établi) et à la vie collective (activités et animations sont proposées, les repas peuvent être pris en commun), les détenus reprennent pied dans la vie active, se réadaptent à la liberté, redeviennent acteurs de leur parcours de vie. Ils bénéficient également d'un accompagnement social personnalisé et d'un suivi par le CPIP référent.

Pour plus de renseignements :

contact@fermedelairlibre.fr / 06 28 35 88 99

Vous pouvez vous procurer des flyers auprès des bénévoles de Aire.

Les abeilles de la liberté

Accompagnés par Dominique Carrage, apiculteur à Celle-Levescault, une dizaine de détenus découvrent les mystères de l'apiculture. Après quelques séances en salle au cœur de l'hiver, ils se sont ensuite rendus de l'autre côté des murs pour mettre en pratique leurs apprentissages grâce aux ruches mises à disposition par Dominique Carrage. Allumer un enfumoir, reconnaître les larves, le pollen, les couvains, puis récolter le miel... Ces tâches minutieuses et délicates passionnent les participants, qui pourront goûter à leur production. Certains se verraient même bien en faire un métier à leur sortie.



Petit mot GEPsa

Déwis vient régulièrement à l'accueil familles. Après son voyage par le train et le bus, Déwis aime jardiner dans la cour. Il a planté des patates début juin. À chaque visite, il les arrose. Nous avons pour projet au mois de septembre de pouvoir les récolter, les éplucher, les couper et les manger en frite avec sa petite sœur et sa maman. 😊

Recette : glace maison

40 cl de crème liquide à 30% de matière grasse
250 gr de lait concentré sucré

Battez la crème au fouet électrique jusqu'à ce qu'elle soit ferme et qu'elle se tienne.

Incorporez-la délicatement au lait concentré sucré, en essayant de ne pas écraser la crème.

Mettez au congélateur pour minimum 4 heures.

Laissez la glace se "réchauffer" 20 minutes au réfrigérateur avant de servir.

Pour les plus gourmands : n'hésitez pas à ajouter à votre crème de la vanille, ou encore des pépites de chocolat, noisettes, fruits secs, etc...

